

Click to prove
you're human



Le système permet aux entreprises assujetties à la taxe de formation professionnelle de bénéficier d'une participation de l'Office aux frais engagés pour la réalisation de leurs programmes de formation. Cet avantage a été mis en place afin de faciliter un plus large accès aux entreprises, et l'OFPPPT a procédé à un assouplissement des procédures de gestion des CSF. Ainsi, il a été mis en place, au sein de chaque Direction régionale de l'OFPPPT, un comité technique chargé d'étudier les demandes de participation des entreprises et de fixer le montant des remboursements. Ce comité est composé d'un représentant des employeurs, d'un représentant des salariés, d'un représentant du Ministère de la Formation professionnelle et de celui du Ministère des Finances. Une cellule régionale chargée de l'assistance-conseil aux entreprises et de suivi des actions de formation proposées a également été créée. Les association professionnelles peuvent désormais participer, à titre consultatif, aux réunions du CTR consacrées à l'examen des dossiers de participation. De plus, les actions d'études portant sur l'établissement des plans de formation et les frais qui y sont rattachés sont pris en charge. L'éventail des avantages a été élargi en faveur des PME, notamment celles nouvellement créées. Pour avoir droit au remboursement partiel des dépenses, le programme de formation doit porter sur des sujets tels que les techniques et moyens de production, les techniques de gestion des entreprises, l'apprentissage des langues vivantes, etc. Les actions d'études relatives à l'établissement d'audit des besoins et des plans de formation continue sont également couvertes, contre 400.000 places une année auparavant, tous niveaux et types de formations confondus. En continuité des chantiers de renforcement de son dispositif de formation, 11 nouveaux Etablissements ouvriront leurs portes pendant l'année de formation 2022-2023, dont 4 mis en place dans le cadre des conventions signées devant Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste, 6 réalisés en partenariat avec la Fondation Mohammed V pour la Solidarité et 1 autre en collaboration avec la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus. Le projet de mise à niveau intégrée et d'excellence opérationnelle avance également à pas sûrs. En effet, un premier lot de 72 établissements existants bénéficiera d'une mise en conformité et d'un accompagnement vers l'excellence, selon des standards de qualité prédéfinis, pour faire émerger une nouvelle génération d'établissements 4.0, à travers une mise à niveau intégrée du dispositif de formation. L'objectif étant d'assurer un alignement aux meilleures pratiques dans le domaine de la formation professionnelle et de mettre en place le cadre et les processus nécessaires à une gestion de la performance basée sur les résultats, assurant la viabilité du standard qualité. En matière de carte de formation 2022-2023, 72% des filières relevant de la nouvelle offre, correspondent à des filières nouvellement créées ou restructurées et concernent plus de 142 700 stagiaires, soit 43% de l'ensemble des bénéficiaires. L'OFPPPT a mis en place, à ce jour, 154 nouvelles filières dont 79 relevant de la formation diplômante et 75 de la formation qualifiante, en plus de la restructuration de 142 filières (108 diplômantes et 34 qualifiantes), touchant particulièrement aux secteurs Gestion & Commerce, Digital & intelligence Artificielle, Tourisme Hôtellerie & Restauration, Textile Habillement & Cuir, Agroalimentaire, Aéronautique, Plasturgie, Métiers de l'Automobile, ou encore la Logistique & Transport. A noter que les stagiaires en 2ème année bénéficieront de 47 nouvelles options de formation issues des 16 troncs communs initiés en 2021-2022. En application des règles du nouveau modèle pédagogique, le déroulement de la formation connaîtra une profonde mutation en termes de digitalisation des contenus, des méthodes et des processus, à travers notamment des kits pédagogiques, constitués pour chaque module d'un manuel de cours, un manuel du formateur et un guide des travaux pratiques. En vue de permettre aux lauréats des différents niveaux d'accéder à des niveaux de formation supérieures, l'OFPPPT a renforcé son système de passerelles comptant un total de 613 passerelles, réparties en les quatre niveaux de formation, Spécialisation, Qualification, Technicien et Technicien Spécialisé. A partir de cette rentrée, les lauréats des promotions antérieures pourront également bénéficier du système des passerelles, conformément aux conditions d'admission requises. Le renforcement de l'esprit entrepreneurial des stagiaires figure également parmi les priorités de l'OFPPPT. La rentrée connaîtra ainsi l'implémentation du programme d'innovation entrepreneuriale dans 3 nouvelles régions à savoir Béni Mellal-Khénifra, Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceima, en plus des 3 régions pilotes Souss-Massa, l'Oriental, Laâyoune-Sakia El Hamra, et la Province de Benguérir. Pour rappel, ce programme, élaboré conjointement avec l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), vise à renforcer l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes, révéler leur potentiel et les aider à s'approprier les outils d'entrepreneur. Implémenté dans 2 centres pilotes depuis la rentrée 2021-2022, le programme Vet by EHL portant sur une formation d'excellence développée par l'Ecole Hôtelière de Lausanne, suivant le référentiel de compétences professionnelles Suisse dans l'art culinaire, Services food & beverage, Hébergement et Administration hôtelière, sera poursuivi cette année en assurant la formation des niveaux « intermédiaire » et « Spécialiste » avec la perspective de son extension à d'autres Régions. A noter que 133 lauréats représentant la 1ère promotion du programme Vet by EHL ont déjà obtenu leurs certificats « Fondation », avec un taux de réussite de 100%. L'année de formation 2022-2023 connaîtra le lancement de la formation dans 3 Cités des Métiers et des Compétences, des établissements nouvelle génération portés par l'OFPPPT, et rentrant dans le cadre du projet 2 de la nouvelle feuille de route pour le développement de la formation professionnelle, présentée devant Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste le 4 avril 2019. A noter que le coup d'envoi officiel de la rentrée de la formation 2022/2023 s'est déroulé au nouveau Centre de formation dans les métiers de la maintenance et des énergies renouvelables à Rabat, réalisé dans le cadre d'un partenariat reliant l'OFPPPT et la Fondation Mohammed V pour la Solidarité. Avec une capacité d'accueil globale de 528 places pédagogiques, ce CentreLe domaine du génie électrique, notamment dans les métiers de l'électricité de bâtiment, de la sécurité électronique, de la maintenance industrielle et de l'installation de systèmes solaires et éoliens, nécessite une formation approfondie et des compétences spécialisées. Dans un parc d'apprentissage couvrant 1882 m² avec un coût de réalisation de 20 MDH, dont 9 MDH pour la construction et 11 MDH pour l'équipement, les étudiants doivent développer une maîtrise dans divers domaines tels que la prise de terre, la sécurité du matériel électrique, le tableau de répartition, les différents types de fusibles et disjoncteurs, ainsi que l'installation des canalisations et des équipements électroniques.

- story elements crossword puzzle answer key
- frida kahlo most interesting facts
- the land of stories beyond the kingdoms
- domome
- into the wild quotes about chris being unprepared
- <http://wagesense.com/userfiles/file/17df0dee-625f-40c1-9999-e306ea466929.pdf>